DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Commune de MARIGNY-EN-ORXOIS

Plan Local d'Urbanisme

RÈGLEMENT

Documentn°4-2a : Pièce graphique
Plan de zonage de l'ensemble du territoire

"Vu pour être annexé à la délibération du

approuvant le Plan Local d'Urbanisme"

Cachet de la Mairie et Signature du Maire :

GEOGRAM sarl
16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Légende

Limites communales

Zonage (pour le règlement applicable, se rapporter à la rubrique correspondante du document n°4-1)

- UA : Zone urbaine équipée, dense, à vocation principale d'habitat
- UB : Zone urbaine équipée, moins dense qu'en UA, à vocation principale d'habitat
- 1AU : Zone urbaine à équiper à vocation principale d'habitat
- Ai : Zone agricole inconstructible
- A : Zone à vocation exclusivement agricole
- NJ : Zone de jardins à vocation de construction d'annexes
- N : Zone inconstructible non agricole
- Zones affectées par le bruit des infrastructures de transport

- Emplacements Réservés
- Eléments de paysage à protéger L_151-23
- Alignements Arborés (L 151-23)
- Sentiers inscrits au PDIPR

Risques connus

- Cavités
- Ecoulements torrentiels - Inondations et coulées de boue
- PPRT (voir agrandissement du hameau des Glandons)
- I3 - Bande de protection de canalisation de gaz

Dimension et objet des Emplacements réservés

Numéro	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Voirie : aire de retournement	Commune de Marigny-en-Orxois	158
2	Equipement municipal culturel éducatif et sportif multifonction	Commune de Marigny-en-Orxois	664
3	Aire de stationnement	Commune de Marigny-en-Orxois	1582
4	Cheminement piéton	Commune de Marigny-en-Orxois	98
5	Accaincissement	Commune de Marigny-en-Orxois	7437
6	Amenagements hydrauliques	Cé ou sont délégataire	3556
7	Aire de jeu	Commune de Marigny-en-Orxois	683
8	Aire de stationnement	Commune de Marigny-en-Orxois	2034

NB : la cartographie du risque d'écoulements torrentiels, inondations et coulées de boue, issue de données de l'UCCS4, a une faible précision ; la représentation se base sur une emprise maximum que des études spécifiques pourraient amener à définir plus étroitement.

50 0 50 100 150 200 250 m

Détail du hameau des Glandons montrant le zonage du PPRT

Limites communales

PPRT STORENGY (Cf. document 5-1)

- Zone b2 d'autorisation sous réserve
- Zone v de recommandation